



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

OTAN et Union européenne

Question au Gouvernement n° 2138

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Gerard Leonard.

M. Gerard Leonard. Monsieur le ministre des affaires étrangères, la semaine dernière, le Président de la République s'est rendu en voyage officiel en Hongrie, avec une délégation de chefs d'entreprise. Cette visite a été l'occasion de faire le point sur nos relations économiques et commerciales avec ce pays en plein développement, mais aussi - comme en Pologne, il y a quelques mois - de débattre des éventuelles modalités d'élargissement de l'OTAN et de l'Union européenne à certaines républiques de l'ancien bloc soviétique. Quel bilan tirez-vous de ce voyage sur le plan économique ?

Quelles initiatives entend prendre la France, au sein de l'OTAN et de l'Union européenne, afin de mener à bien leur élargissement aux États de l'Europe centrale et orientale ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Herve de Charette, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, la visite d'État du Président de la République à Budapest, faisant suite à celle qu'il avait effectuée il y a quelques mois à Varsovie et précédant celle qui est annoncée, début avril, à Prague, démontre la volonté de la France de renforcer sa présence dans les pays d'Europe centrale et orientale. Cette volonté répond à la fois à un désir exprimé par les dirigeants de ces pays et à la nécessité, pour la France, d'y manifester un plus grand dynamisme économique.

Nos échanges commerciaux avec la Hongrie ont progressé de 40 % l'année dernière. La tendance est donc excellente, même si le niveau est encore insuffisant. Le Président de la République a fait valoir que la capacité de nos grandes entreprises devait légitimement nous faire espérer un certain nombre de contrats publics. Ce qui n'a pas été réalisé jusqu'à présent devrait l'être aisément, me semble-t-il, dans les mois qui viennent.

S'agissant de l'accès des pays d'Europe centrale et orientale à l'Alliance atlantique et à l'Union européenne, je me bornerai à vous livrer deux réflexions.

L'Alliance atlantique s'est engagée - et l'année 1997 sera déterminante à cet égard - dans un très important travail concernant aussi bien sa rénovation que son élargissement et l'établissement de relations étroites et confiantes avec la Russie. Chaque élément de ce travail est une des pièces d'une approche globale indispensable pour qu'à la confrontation d'hier succède, demain, l'esprit de coopération au bénéfice de la sécurité de tous.

Quant à l'élargissement de l'Union européenne, la Hongrie fait partie, je crois, des pays qui peuvent espérer très sérieusement ouvrir la négociation d'adhésion au début de l'année 1998. C'est ce qui a permis au Président de la République d'annoncer qu'il estimait raisonnable l'échéance de l'an 2000 pour l'entrée de la Hongrie dans l'Union européenne. Nous ne pouvons que nous en féliciter. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Gerard Leonard.

M. Gerard Leonard. Monsieur le ministre des affaires étrangères, la semaine dernière, le Président de la

Republique s'est rendu en voyage officiel en Hongrie, avec une delegation de chefs d'entreprise. Cette visite a ete l'occasion de faire le point sur nos relations economiques et commerciales avec ce pays en plein developpement, mais aussi - comme en Pologne, il y a quelques mois - de debattre des eventuelles modalites d'elargissement de l'OTAN et de l'Union europeenne a certaines republiques de l'ancien bloc sovietique.

Quel bilan tirez-vous de ce voyage sur le plan economique ?

Quelles initiatives entend prendre la France, au sein de l'OTAN et de l'Union europeenne, afin de mener a bien leur elargissement aux Etats de l'Europe centrale et orientale ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre des affaires etrangeres.

M. Herve de Charette, ministre des affaires etrangeres. Monsieur le depute, la visite d'Etat du President de la Republique a Budapest, faisant suite a celle qu'il avait effectuee il y quelques mois a Varsovie et precedant celle qui est annoncee, debut avril, a Prague, demontre la volonte de la France de renforcer sa presence dans les pays d'Europe centrale et orientale. Cette volonte repond a la fois a un desir exprime par les dirigeants de ces pays et a la necessite, pour la France, d'y manifester un plus grand dynamisme economique.

Nos echanges commerciaux avec la Hongrie ont progresse de 40 % l'annee derniere. La tendance est donc excellente, meme si le niveau est encore insuffisant. Le President de la Republique a fait valoir que la capacite de nos grandes entreprises devait legitiment nous faire esperer un certain nombre de contrats publics. Ce qui n'a pas ete realise jusqu'a present devrait l'etre aisement, me semble-t-il, dans les mois qui viennent.

S'agissant de l'acces des pays d'Europe centrale et orientale a l'Alliance atlantique et a l'Union europeenne, je me bornerai a vous livrer deux reflexions.

L'Alliance atlantique s'est engagee - et l'annee 1997 sera determinante a cet egard - dans un tres important travail concernant aussi bien sa renovation que son elargissement et l'etablissement de relations etroites et confiantes avec la Russie. Chaque element de ce travail est une des pieces d'une approche globale indispensable pour qu'a la confrontation d'hier succede, demain, l'esprit de cooperation au benefice de la securite de tous.

Quant a l'elargissement de l'Union europeenne, la Hongrie fait partie, je crois, des pays qui peuvent esperer tres serieusement ouvrir la negociation d'adhesion au debut de l'annee 1998. C'est ce qui a permis au President de la Republique d'annoncer qu'il estimait raisonnable l'echeance de l'an 2000 pour l'entree de la Hongrie dans l'Union europeenne. Nous ne pouvons que nous en feliciter. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Données clés

Auteur : [M. Léonard Gérard](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2138

Rubrique : Organisations internationales

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 janvier 1997, page 243

Réponse publiée le : 22 janvier 1997, page 243

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 janvier 1997